

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

PRESIDENCE DU CONSEIL D'ETAT

CHANCELLERIE

DECRET N° 70/216 du 19/6/70

PORTANT NOMINATION A TITRE
EXCEPTIONNEL DANS L'ORDRE DU
DEVOUEMENT CONGOLAIS.-

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
CHEF DE L'ETAT,
PRESIDENT DU CONSEIL D'ETAT.

VU la Constitution du 30 Décembre 1969 ;
VU le Décret 60/203 du 28 Juillet 1960 ; portant création de l'Ordre du
Dévouement Congolais ;
VU le Décret 60/205 du 28 Juillet 1960 ; fixant les modalités d'attribu-
tions des décorations.

D E C R E T E :

ARTICLE 1er : Sont nommés à titre exceptionnel dans l'Ordre du Dévouement
Congolais :

AU GRADE D'OFFICIER :

Monsieur AKOUALA André, Adjudant de l'A.P.N. à - BRAZZAVILLE -
Monsieur APANGA Ignace, Adjudant de l'A.P.N. à - BRAZZAVILLE -

AU GRADE DE CHEVALIER :

Monsieur BAKABADIO Robert, Adjudant de l'A.P.N. à - BRAZZAVILLE -
Monsieur NTSAPON Henri, Adjudant de l'A.P.N. à - BRAZZAVILLE -
Monsieur TEMBE Pierre, Second-Maître 1^{re} Classe de l'A.P.N. à -BRAZZAVILLE -
Monsieur EKOUNGOULOU Lucien, Sergent de l'A.P.N. à - BRAZZAVILLE -
Monsieur BOUNGOU Léon, Sergent Chef de l'A.P.N. à - BRAZZAVILLE -
Monsieur OKOLLO-OLYBA Maximin, Sergent de l'A.P.N. à - BRAZZAVILLE -
Monsieur MABONZO Camille, Sergent de l'A.P.N. à - BRAZZAVILLE -
Monsieur PIKA Georges, Sergent de l'A.P.N. à - BRAZZAVILLE -
Monsieur MFOU Paul, Sergent de l'A.P.N. à - BRAZZAVILLE -
Monsieur MOUKOKO-PEA Albert, Sergent de l'A.P.N. à - BRAZZAVILLE -
Monsieur BAKALA-KIFALA, Sergent Chef de l'A.P.N. à - BRAZZAVILLE -

ARTICLE 2 : Il ne sera pas fait application des dispositions du Décret
60/205 du 28 Juillet 1960, en ce qui concerne le règlement des droits
de Chancellerie.

ARTICLE 3 : Le présent Décret sera inséré au Journal Officiel de la Répu-
blique Populaire du Congo et communiqué partout où besoin sera./-

BRAZZAVILLE, le 19 JUIN 1970